

parti évangélique et ceux qui représentent les principes revendus par le "mouvement d'Oxford", il y eût une conférence où l'on pût s'expliquer sur la présence réelle, le sacerdoce, le sacrifice eucharistique et autres sujets, objets de malentendus.

Le 28 février, sept cents membres de l'*English Church Union*, dont lord Halifax est le président, lancèrent à Londres une *Déclaration*, où se trouvaient formulées toute la doctrine du noble lord sur la conduite de l'Eglise d'Angleterre, les conséquences qu'il en tire sous le rapport doctrinal et liturgique. Lord Halifax, le 20 mars, affirma dans le *Times* que tous les membres de l'*English Church Union*, sauf quelques exceptions insignifiantes, partageaient les mêmes sentiments. Or, cette association compte plus de trente-cinq mille membres, dont environ quatre mille parmi le clergé. (*Etudes*, 20 août 1899, p. 500.)

C'était un défi éclatant. Dans le camp évangélique, on les traita de traîtres, de membres déloyaux de l'Eglise anglicane. Le 3 mars, la question fut reprise à la Chambre-Haute, et lord Kinaird proposa de voter une enquête sur les cas où le *vetu* épiscopal s'était exercé depuis 1830, et surtout sur le nombre d'églises nationales où des confessionnaux sont installés.

Lord Salisbury empêcha de mettre aux voix la proposition, tout en retenant l'idée qu'elle contenait.

"Je suis, dit-il, de ceux qui redoutent de voir la pratique de la confession habituelle se répandre dans l'Eglise d'Angleterre... Mais ma conviction est qu'en faisant, pour violenter les consciences, un effort qui excède le pouvoir du Parlement, vous arriverez à accroître le mal au lieu de l'arrêter.... Permettez-moi de vous faire remarquer que l'enquête ne révélera pas la centième partie du mal. Si la confession est pratiquée, ce que je ne souhaite en aucune façon, mieux vaut que ce soit dans un confessionnal, à l'église, que dans un tête-à-tête secret à la sacristie. Vous avez à choisir entre ces deux maux.... Et puis si des hommes, je serai peut-être plus exact en disant, si des femmes désirent se confesser à des hommes, tout le pouvoir que le Parlement possède ne les en empêchera pas. Il faut pour cela un autre pouvoir, celui qui se rapporte à l'ordre de choses confié aux évêques. C'est à eux d'enseigner à leurs ouailles.... les maux qui résultent de la pratique habituelle et systématique de la confession secrète...."

Ce fut à la Chambre des Communes que le défi de lord Halifax et de ses amis fut directement relevé. Le 11 avril, M. Sydney Gedge présenta une motion "déplorant l'esprit d'opposition à la loi, manifesté dans le mémorial adressé le 28 février à la reine et au Parlement par l'*English Church Union*, et exprimant le ferme